

## RÉACTIONS OFFICIELLES

ANNEXE E

Syndicat international des marins. En 1949, on cessa de restreindre la formation à la marine marchande. A ce moment, 82 % des marins marchands anciens prisonniers de guerre avaient dépassé l'âge limite de 30 ans. C'était trop peu et trop tard.

35.06.02 Le capitaine G. Martin-Smith, de la marine marchande, qui a servi tout au long de la guerre, se remémore les années 1940 dans la préface de son livre, "TRAMPSHIP TO PARADISE", publié chez Galleon Crown Books. Il présente le point de vue d'un officier supérieur: "La fin des années 40 était loin d'être une époque florissante pour les marins marchands au long cours de quelque rang qu'ils soient. On vendait les bateaux, parfois à nos anciens ennemis qui pouvaient dorénavant profiter des avantages que des politiciens rusés nous avaient promis lorsque, la paix revenue, la marine marchande connaîtrait son heure de gloire. "Jamais plus le Canada ne manquera de navires" avait claironné un certain ministre des Transports--ce que, comme d'autres, j'avais à juste titre pris pour l'annonce d'un brillant avenir, si nous savions patienter en attendant qu'on nous construise ces bâtiments de fort tonnage, modernes et rentables. Pour ce faire, on prétendait vouloir utiliser le produit des premières ventes à l'étranger des navires marchands que le Canada avait construits